



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.173/L.1
27 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES DE 1994
POUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS
AUX ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT
1er et 2 novembre 1994

PROJET DE RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES DE 1994 POUR
LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AUX ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

1. Par sa résolution 45/215 du 21 décembre 1990, l'Assemblée générale a décidé, entre autres, que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.

A. Ouverture et durée de la Conférence

2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 1er et 2 novembre 1994.

3. Elle a été ouverte au nom du Secrétaire général par M. Ismat Kittani, Secrétaire général adjoint et Conseiller principal.

B. Participation

4. Ont participé à la Conférence les représentants des gouvernements des États ci-après :

...

5. Ont également participé à la Conférence les représentants des organes des Nations Unies ci-après, ainsi que des institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après :

...

C. Élection du bureau

6. La Conférence a élu par acclamation M. Ion Gorita (Roumanie) président et Mme Helen Browne (Irlande) vice-présidente de la Conférence.

D. Documentation

7. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat sur les activités opérationnelles pour le développement dans le cadre du système des Nations Unies (A/CONF.173/1 et Corr.1);

b) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 1994, des contributions annoncées ou versées lors de la Conférence des Nations Unies de 1993 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.168/2 et Corr.1);

c) Conférence des Nations Unies de 1994 pour les annonces de contributions aux activités de développement : informations générales sur les programmes et les fonds.

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a pris note des contributions annoncées par un certain nombre de gouvernements à un ou plusieurs des programmes ou fonds; elle a pris note également du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient de le faire connaître au Secrétaire général dès qu'ils le pourraient après la clôture de la Conférence.
